

etrechyensembleetsolidaires@gmail.com
https://etrechyensembleetsolidaires.fr/
https://www.facebook.com/pages/Etrechy-ensemble-et-solidaires/.
10 rue de la Butte St Martin, 91580 ETRECHY 07-82-80-66-13

Etréchy, le 11 décembre 2024

Questions des élus du groupe «Etréchy, ensemble et solidaires» au Conseil municipal du 13 décembre 2024.

Les élus d'EES./.

- 1. Le droit du public à l'information s'applique notamment pour les procès-verbaux (et ses annexes), les arrêtés et décisions (aucune entre le 21/05 et le 06/12), le budget, le plan communal de sauvegarde, le projet d'aménagement et de développement durables, etc. (ce n'est pas exhaustif), dans un format de publication ouvert, aisément réutilisable et exploitable par un système de traitement automatisé (pas de PDF « image »), et systématiquement anonymisés s'ils comportent des données à caractère personnel. La Commune pourrait-elle mettre ses habitants en capacité de disposer régulièrement de la diffusion de toutes les informations nécessaires à la compréhension de la vie communale?
- 2. L'article 7 du règlement intérieur sur la formation des élus stipule qu'un tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par la collectivité est annexé au compte administratif, qui donne lieu à un débat annuel sur la formation des Conseillers municipaux. Qu'en est-il de ce débat ?
- 3. Nous avions un service en ligne de réservation/paiement des spectacles qui fonctionnait bien et donnait satisfaction.
 - Depuis quelques mois, ce service n'existe plus et nous sommes revenus à une époque antérieure, où il fallait faire usage du courriel ou encore se déplacer en Mairie pour faire une réservation.
 - Pourrait-on savoir pour quelles raisons il a été supprimé et quand un nouveau service d'une qualité au moins équivalente sera à nouveau disponible. De plus, quel est le coût induit par ce changement ? Quel en sera le bénéfice pour les Strépiniacois ?